

Aide au retour concrète

Togo, Lomé

En avril 2009, Mme A. est rentrée volontairement au Togo avec sa fille. Lors des entretiens de conseil en vue du retour, Mme A. avait mentionné vouloir ouvrir un magasin de boissons afin de gagner sa vie après son retour à Lomé. Par conséquent, elle a préparé un business plan pour son projet et l'a soumis à l'Office fédérale des migrations (ODM) avant son départ. L'ODM lui a assuré une aide au retour financière pour son projet professionnel.



Étant donné que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) n'est pas présente au Togo, le bureau de l'OIM à Accra, Ghana, a aidé Mme A. à réaliser son projet de réintégration, c'est-à-dire à mettre sur pied son magasin de boissons.

En plus des boissons, Mme A. offre des produits alimentaires et des articles de ménage. Son projet fonctionne si bien qu'il lui permet de subvenir à ses propres besoins quotidiens ainsi qu'à ceux de sa fille et également de soutenir sa mère. Mme A. a même engagé un membre de sa famille pour l'aider dans son magasin. Mme A. et sa fille vivent actuellement chez son frère à Lomé.

Mme A. est très satisfaite de l'aide reçue par le conseiller en vue du retour en Suisse et du soutien de l'OIM Accra. Son principal souci est le système de santé au Togo. Vu que Mme A. doit prendre des médicaments qui coûtent très chers. Malgré ces difficultés, Mme A. souligne qu'elle est heureuse d'être retournée et qu'elle souhaite rester au Togo.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.